



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 59509

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'outre-mer sur la nécessité de tirer un bilan de l'action publique de l'État dans le dossier du chikungunya à La Réunion. En effet, près de cinq ans après cette grave épidémie qui a infesté La Réunion durant plusieurs mois et qui avait bouleversé notre pays et handicapé la population de toute l'île, il serait nécessaire de mieux en appréhender le coût pour la collectivité. Cette donnée financière serait importante à connaître notamment pour répondre en outre-mer et dans l'hexagone, à celles et ceux qui ont critiqués les pouvoirs publics contre une prétendue inaction des pouvoirs publics face à ce fléau sanitaire. Ce bilan et sa communication permettraient de clarifier ce dossier et de prouver le niveau de la solidarité nationale dans ce dossier. Il lui demande donc de lui indiquer ces éléments qui méritent d'être mieux connus dans le pays.

## Texte de la réponse

La maladie du chikungunya a sévi à partir du printemps 2005 sur l'île de La Réunion et dans la région de l'océan Indien et a touché Mayotte en janvier 2006. Les efforts de démolition déployés par le service de lutte antivectorielle de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) n'ont pas permis d'éradiquer le virus avant le début de l'été austral, ce qui a donc provoqué une flambée épidémique sans précédent, avec, à la mi-janvier 2006, 5 000 cas recensés par semaine, pour atteindre 20 000 par semaine en février 2006. Le bilan de l'épidémie de chikungunya, s'agissant des moyens d'intervention publique et d'évaluation des coûts, est le suivant. Dans le domaine de la santé, 11,6 MEUR ont été engagés à La Réunion (7,2 MEUR au titre des traitements de démolition, 0,8 MEUR au titre de la communication, des dépenses de personnels et d'achat de véhicules, 0,5 MEUR pour le conseil général, 1,01 MEUR pour la surveillance des pesticides et l'entomologie, 2,095 MEUR pour l'achat de répulsifs). Une distribution gratuite de traitements antimoustiques a été effectuée au profit des personnes les plus défavorisées. Dans les hôpitaux et les cliniques, les personnels de santé avaient été renforcés par des médecins et des infirmières supplémentaires. En ce qui concerne la lutte antivectorielle, à La Réunion, le préfet avait créé des brigades constituées de militaires des forces armées de la zone du Sud de l'océan Indien. Chaque brigade, composée de quinze personnes, avait en charge l'éducation sanitaire, la destruction mécanique des gîtes, les traitements adulticide et larvicide. Dès février 2006, les effectifs militaires avaient été mobilisés sur le terrain et, en avril, les effectifs dédiés à la lutte antivectorielle étaient de 2 870 (militaires, sapeurs-pompiers du SDIS et emplois aidés des collectivités), permettant le traitement de 200 000 foyers plusieurs fois de suite. Près de 1 000 personnes ont été formées tant à la médiation, pour relayer les informations pratiques de protection individuelle et de destruction des gîtes larvaires, qu'au traitement de gîtes productifs. En juillet 2006, on comptait encore 870 hommes déployés sur le terrain (dont 100 agents de la DRASS). De plus, la lutte mécanique étant essentielle, le préfet avait lancé une importante opération de salubrité par enlèvement des carcasses et élimination des décharges sauvages. À Mayotte, 6,27 MEUR ont été engagés : 3,3 MEUR au titre des traitements de démolition, 63 000 EUR au titre de la communication et des dépenses de personnels, 2 864 MEUR pour l'achat de répulsifs et autres produits. 280 000 doses de produits répulsifs avaient été acheminées puis distribuées dans les écoles et les services de protection

maternelle et infantile ainsi que 10 000 moustiquaires pour les nourrissons. En juillet 2006, l'effectif mobilisé s'élevait à 599, dont 78 agents de la DASS, 173 agents sous contrat de développement local (CDL) et 284 agents sous contrat emploi-solidarité (CES). Une grande opération de salubrité fut organisée en septembre mobilisant toute la population.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59509

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 2009, page 9178

**Réponse publiée le :** 26 janvier 2010, page 879